



Un moratoire mondial sur l'application d'une nouvelle technologie de manipulation génétique : le forçage génétique

Ce 30 juin 2020, de nombreuses associations en Europe dont Nature & Progrès Belgique, le CNCD, Greenpeace, Vitalerassen, Bioforum Vlaanderen, UNAB, FIAN Belgique, Natagora et IEW écrivent **une lettre ouverte au Commissaire à l'Environnement, Océans et Pêche, Monsieur Sinkevicius et à la Commissaire à la Santé et à la Sécurité alimentaire, Madame Kyriakides**. Ces associations demandent que la Commission européenne soutienne pleinement la Résolution du Parlement Européen du 16 janvier 2020 en faveur d'un **moratoire mondial sur la dissémination dans la nature des organismes génétiquement forcés (GDO)** y compris pour des essais en plein champ. Ceci en vue de la préparation de l'Union Européenne (Commission + Etats Membres) à la prochaine conférence des parties (COP 15) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) intégrant le Protocole de Carthagène sur la Biosécurité (COP-MOP10).

La même demande sera adressée aux ministres fédéraux et régionaux belges amenés à déterminer la position de notre pays.

Sur le plan international, c'est principalement vers la CDB que les regards se tournent mais l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN)¹ est également concernée et doit débattre cette année et l'année prochaine de la Biologie de Synthèse et donc également du forçage génétique.

Le forçage génétique, technologie récente dérivée du CRISP/Cas9 permet de modifier de façon permanente ou même d'éradiquer (grâce à un gène de stérilité) des populations ou même des espèces sauvages. Il permet de contourner les lois mendéliennes de l'hérédité biologique et de l'évolution. Le forçage génétique est conçu pour disperser et transmettre les gènes des GDO parmi les populations sauvages (insectes, oiseaux, mammifères et plantes) en quelques générations sans tenir compte des frontières nationales. L'action des GDO est irréversible.

¹ L'IUCN réunit plusieurs Etats et agences gouvernementales, plus de 1 100 ONGs et plus de 10 000 experts et scientifiques

C'est pourquoi aucune erreur ne doit être faite quant à l'espèce cible et à l'écosystème affecté. Le GDO ne doit pas non plus avoir des effets génétiques inattendus, comme la littérature scientifique en donne aussi des exemples fréquents pour tous les organismes modifiés par les nouvelles technologies de manipulations génétiques, à l'instar des OGM obtenus par transgénèse.

Il existe un manque de connaissances flagrant quant à la complexité du fonctionnement des écosystèmes. Le comportement des GDO est très différent dans la nature de celui qu'ils peuvent avoir au laboratoire. Les problèmes censés être résolus par le forçage génétique ont souvent été causés par des pratiques non soutenables qui peuvent avantageusement être remplacées par des pratiques moins dangereuses (ex : agro-écologie). Certains risques occasionnés par cette ingénierie du Vivant sont déjà bien identifiés : éradications de populations, transferts éventuels de gènes modifiés à d'autres espèces, perturbation des écosystèmes et des chaînes alimentaires, menaces sur la sécurité alimentaire et la biodiversité.

Le financement militaire de la recherche en matière de forçage génétique est important. Des applications offensives ou défensives sont donc considérées. Toutefois recherche civile ou militaire ne peuvent être cloisonnées.

Le respect du **principe de précaution** conformément à la Directive 2001/18/CE de l'Union Européenne² sur les OGM doit être assuré de même que le débat public. Pourtant, la pression est grande pour que les tests effectués en laboratoire – qui devraient drastiquement et d'urgence être encadrés au niveau mondial- soient menés « grandeur nature » et que des GDO soient lâchés dans la nature. Ceci sans que ne soient arrêtées - dans la mesure du possible - des procédures adaptées d'analyse et de gestion des risques et définies les responsabilités légales.

Nous demandons donc à la **Commission** et aux **Etats membres** de se rallier à la position du **Parlement Européen** relative à **l'adoption d'un moratoire mondial sur la libération hors des laboratoires de tout OGM issu du forçage génétique.**

Nature & Progrès - Marc Fichers, Secrétaire général, 0473 65 36 32

Natagora - Emmanuelle Beguin, Responsable Politique Agricole, 0496 98 62 86

Vitale rassen - Greet Lambrechts, Coordinatrice

UNAB - Dominique Jacques, Président, 0477 72 24 75

Fian Belgium - Astrid Bouchedor, Chargée de recherche et de plaidoyer, 0485 11 15 96

² Directive du Parlement Européen et du Conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et abrogeant la Directive 99/220/CEE du Conseil

Pour plus d'informations :

- Lettre ouverte à la Commission : [lire ici](#)
- Court documentaire sur le forçage génétique : <https://youtu.be/pttsnILb7d0>
- Conférences de l'ENSSER sur le forçage génétique : <https://genedrives.ch/webinar-genedrives/>

Contact presse

Laura Vlémincq
Nature & Progrès Belgique
Chargée de communication
laura.vlemincq@natpro.be
0498/48.90.51